



10

CONCOURS « Je n'ai pas fait que regarder »

Concours de projets citoyens partageant les mêmes objectifs que le film « Inestimables forêts » ouvert à tous les jeunes de -25 ans qui ont vu le film.

Les projets, de tous types, doivent avoir pour but:

- Engager les gens dans la protection de l'environnement
- Relier les gens à la Nature
- Inciter les gens à prendre conscience de leur pouvoir d'action citoyen collectif
- Avoir un « effet boule de neige » ou durable à moyen et long terme

Le Prix est doté de 1500.-

(Mais nous essayons de financer d'autres prix d'ici novembre 2026)

Critère de participation:

- Au moins un des membres du groupe proposant un projet doit avoir vu le film.
- La majorité des membres de l'équipe doivent être âgés de -de 25 ans
- Déposer un dossier de projet présentant:

- Le concept du projet le plus détaillé possible (4 pages maximum)
- L'équipe de création et de mise en place du projet (1 page maximum)
- Le planing envisagé (1 page maximum)
- Le budget nécessaire
- Le plan de financement

Les projets doivent être :

- Cohérents avec le budget et le planning proposé
- Mis en place dans l'année qui suit la remise de prix
- Etre respectueux du vivant et des êtres humains.
- Respecter la loi Suisse.
- Respecter le droit d'auteur
- Ne pas utiliser d'IA dans sa mise en place / réalisation.

En acceptant le prix, l'équipe s'engage:

- à réaliser le projet dans les deux ans et à communiquer publiquement la réalisation du projet à sa sortie, en citant le Prix. Sans quoi l'argent doit être remis en jeu pour que d'autres projets puissent être réalisés.

Limite de dépôt des dossiers (recevables en tout temps) est le 1er octobre 2026 à 12:00
A rendre au format PDF sur le mail: contact@lesregradiens.ch

Jury

Le jury sera constitué par un membre de l'équipe du film « Inestimables Forêts », une personne en lien avec le développement durable et un jeune déjà engagé-e dans la protection de l'environnement.

Annonce et remise des prix

Les gagnant-e-s seront annoncés lors d'une cérémonie de remise de prix qui aura lieu lors du Prix Farel 2026.

Projets non retenus

Les raisons des projets non retenus ne seront pas motivées auprès des équipes. L'équipe du concours se réserve le droit de ne pas remettre de prix si aucun projet n'est au niveau. Dans ce cas, le prix sera remis en jeu pour l'édition suivante.

Neuchâtel le 6 décembre 2025

Orane Burri pour Les Regardiens

